



Projet de développement PRISM

PRISM (Prévention, Rétablissement et Inclusion en Santé Mentale) est une association Loi 1901 ayant pour objet de promouvoir toute action ou outils visant à la prévention, à l'aide au rétablissement et à favoriser la citoyenneté des personnes concernées par la santé mentale. Ces actions peuvent concerner le développement et l'application d'outils de formation, de recherche en santé mentale dès lors qu'elles auront pour objectif de promouvoir l'empowerment et le rétablissement des personnes ou à participer à la déstigmatisation de leurs troubles et à l'inclusion dans la société.

Créée depuis 2019, PRISM est à l'origine du projet "mon GPS", (mon Guide Prévention et Soins en santé mentale) et de ses extensions.

Se proposer comme un réseau de compétences en santé mentale

Dans ses axes de développement, PRISM se propose comme socle pour réunir un ensemble d'experts en santé mentale (usagers, proches, professionnels), et d'organiser leurs compétences variées pour le développement d'actions et de projets innovants en santé mentale.

*** Créer un répertoire d'experts en santé mentale :**

- Se retrouvant sur des valeurs communes (rétablissement, empowerment et citoyenneté)
- Aux compétences et champs d'expertise variés
- Comprenant la plus-value des réseaux et des projets collectifs
- Motivés à s'engager dans le développement de pratiques innovantes.

*** En lien avec les enjeux de l'offre de santé :**

- Favoriser la transversalité et dépasser les frontières institutionnelles et de territoire
- S'appuyer sur la tri-construction (usagers, proches, professionnels)
- Intégrer les acteurs libéraux au changement des pratiques
- Construire à partir de l'interaction des compétences individuelles
- S'inscrire dans une démarche *d'évaluation et de validation par la preuve scientifique*
- Se baser sur la replicabilité pour implanter de nouvelles pratiques

*** Plusieurs objectifs grâce à l'interaction du réseau :**

- Proposer des projets innovants en santé mentale d'intérêt public et accessibles
- Concrétiser des projets à partir du regroupement de compétences humaines
- Permettre à chaque membre du réseau de s'investir dans le développement de projets

- Proposer un collectif d'experts aux différents acteurs pour les soutenir dans le développement d'actions de prévention et de sensibilisation, de recherche, de formation et de développement d'outils en santé mentale

*** Plusieurs moyens pour y parvenir :**

- Utiliser les nouvelles technologies pour favoriser les discussions et projets collectifs
- Partage de travaux personnels ou extérieurs pour enrichir les compétences
- Echanges constructifs sur les avancées et politiques en santé mentale
- Se retrouver autour d'idées ou d'intentions de développement
- Enrichir les réseaux individuels et collectifs
- Rencontres régulières pour dynamiser le réseau
- Mise en place de groupes de travail sur des points ciblés